Chambre des Députés
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

TOE/PRE P.V. EPEET 73

Commission de l'Économie, des PME, de l'Énergie, de l'Espace et du Tourisme

Procès-verbal de la réunion du 9 juillet 2026

Ordre du jour :

1. 8475 Projet de loi portant modification :

   1° de la loi modifiée du 9 août 2018 relative à un régime d'aides en faveur des petites et moyennes entreprises ;

   2° de la loi modifiée du 30 juin 2004 portant création d'un cadre général des régimes d'aides en faveur du secteur des classes moyennes

   - Rapporteur: Madame Carole Hartmann

   – Présentation et adoption d'un projet de rapport

2. Divers (prochaine réunion)

*

Présents : M. Guy Arendt, M. André Bauler, M. Jeff Boonen, M. Franz Fayot, M. Patrick Goldschmidt, M. Claude Haagen, Mme Octavie Modert, M. Ben Streff, Mme Joëlle Welfring, Mme Stéphanie Weydert, membres de la Commission de l'Economie, des PME, de l'Energie, de l'Espace et du Tourisme

M. Timon Oesch, de l'Administration parlementaire

Excusés : Mme Diane Adehm, M. Marc Baum, M. Félix Eischen, Mme Carole Hartmann, M. Tom Weidig, membres de la Commission de l'Economie, des PME, de l'Energie, de l'Espace et du Tourisme

M. Sven Clement, observateur

M. Lex Delles, Ministre de l'Economie, des PME, de l'Energie et du Tourisme

*

Présidence : Mme Octavie Modert, Vice-Président de la Commission de l'Economie, des PME, de l'Energie, de l'Espace et du Tourisme

*

1. 8475 Projet de loi portant modification :

1° de la loi modifiée du 9 août 2018 relative à un régime d'aides en faveur des petites et moyennes entreprises ;

2° de la loi modifiée du 30 juin 2004 portant création d'un cadre général des régimes d'aides en faveur du secteur des classes moyennes

– Présentation et adoption d'un projet de rapport

Madame Octavie Modert, Vice-Président de la commission, ouvre la réunion en priant d'excuser Madame le Président-Rapporteur.

Madame le Vice-Président invite Monsieur Guy Arendt à présenter le projet de rapport sous rubrique, document mis à disposition des membres de la commission en date du 6 juillet 2026.

Monsieur Guy Arendt parcourt le projet de rapport de vive voix en le résumant.

Madame le Vice-Président prend acte de cette présentation et s'enquiert de questions ou observations qui s'imposeraient encore.

Monsieur Franz Fayot intervient pour rappeler que cette future loi introduit également un critère de territorialité concernant ce régime d'aides. La suppression de ce critère était l'objectif de la proposition d'amendement de son groupe politique, proposition évoquée par Monsieur Arendt, et qui a été rejetée par la majorité parlementaire. Son groupe politique s'abstiendra donc lors du vote qui suivra.

Notant qu'aucune autre observation ne semble s'imposer, Madame le Vice-Président décide de procéder au vote.

Le projet de rapport est ***adopté*** avec 6 voix – les représentants du groupe politique LSAP (3 voix) et celui de la sensibilité politique *déi gréng* (1 voix) s'abstenant.

Renvoyant à ces abstentions, Madame le Vice-Président souhaite savoir quel temps de parole indiquer pour le débat en séance publique. Après une brève discussion, la commission s'accorde pour proposer un temps de parole suivant le ***modèle de base***.

2. Divers (prochaine réunion)

Madame le Vice-Président rappelle que la commission se réunira exceptionnellement encore une fois lundi matin 13 juillet, à 8 heures, sous forme de visioconférence.

*

Procès-verbal approuvé et certifié exact